

N/REF : 1/06/2026 8H32 C:265282 I:37088
V/REF : TEL
V/Email reçu le Lundi 01/06/2026 a 8H32

SIOTTA PAUL

**1 RUE MISSAK MANOUCHIAN
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : MANOUKIAN
1 RUE MANOUKIAN
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 02 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 RUE MISSAK MANOUCHIAN - ECHIROLLES - MR SIOTTA 06 14 70 47 56
TARIF : 207,41 € TTC

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATION BOUCHÉE - REGARD EXT

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 01/06/2026 A 11H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.SIOTTA
DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR EAUX USEES EXTÉRIEUR
EXTRACTION DE GROSSE QUANTITÉ DE LINGETTES ET DE CAILLOUX
VU AVEC PROPRIÉTAIRE SUR PLACE SUSPICION DE CASSURE SUR LE RÉSEAU
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	188,56

TOTAL H.T.	188,56
T.V.A. a 10,00%	18,85
TOTAL T.T.C.En EURO	207,41

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN